

Séance du 24 novembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Lionel PEYRELONG -

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MOREL - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETARE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Enfouissement Télécom Route du Pont RD 39

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que suite aux travaux qui ont été nécessaires à la réalisation du projet le montant de la participation de la commune a été revu.

Ces travaux ont été réalisés conformément à la convention cadre signée le 30 juin 2015, entre le Syndicat d'Energies et ORANGE, pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques sur supports communs.

Le Syndicat Départemental a pris en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appelle, auprès de la commune, une participation de :

$$3\ 281,24 - (114m \times 8\ € \times 1,11) = 2\ 268,92\ €$$

Cette participation fait suite au montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. de fixer la participation de la Commune au financement des dépenses à la somme de **2 268,92 €** et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme dans la caisse du Service de Gestion Comptable du Puy-en-Velay, comptable public du Syndicat Départemental.
2. d'inscrire à cet effet la somme de **2 268,92 €** au budget primitif.

Fait et délibéré en Mairie
le 24 novembre 2023
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231128-23_11_008-DE
Reçu le 28/11/2023